

RELEVÉ DE LA DÉCISION N° 2021 05 21
Prise par le Bureau de la Communauté de Communes
Lors de sa réunion du 3 juin 2021
*(en application de la délibération du Conseil Communautaire
en date du 30 juillet 2020 portant délégation de compétence au Bureau)*

L'an deux mille vingt et un, le 3 juin, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 28 mai, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, à Givrand, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Présents : François BLANCHET, Isabelle TESSIER, André COQUELIN, Kathia VIEL, Lucien PRINCE, Philippe MOREAU, Isabelle DURANTEAU, Yann THOMAS, Jean SOYER, Hervé BESSONNET, Frédéric FOUQUET, Dominique MALARY, Michel REMAUD, Laurent DURANTEAU

Vendéopôle du Pays de Saint Gilles Croix de Vie : demande d'implantation d'un Groupe industriel

FIDEIP : un Groupe industriel vendéen en forte croissance

Créé en 2000 par Jacques CLOCHARD (un ingénieur des Arts et Métiers originaire des Deux Sèvres), le Groupe FIDEIP comprend 12 entreprises industrielles, toutes spécialisées dans la mécanique et la métallurgie, avec, pour activités principales, de l'usinage, de la tôlerie, des automatismes, etc...

Entre 2000 et 2020, FIDEIP est passé de 8 à 350 salariés et de 1,1 million d'euros à 50 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Le Groupe travaille notamment pour des grands noms de l'industrie : Safran (aéronautique), Zodiac (aéronautique), Thalès (aérospatiale, défense), ArianeSpace, etc...

Sur les 12 sociétés, 6 sont en Vendée, 4 dans le Maine et Loire et 2 en Ile et Vilaine. Le siège du Groupe se situe à Mouilleron Saint Germain, dans l'Est de la Vendée.

Deux entreprises du Groupe basées sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Parmi les 6 entreprises vendéennes de FIDEIP, 2 se trouvent dans la ZAE « La Chaussée » à Saint Hilaire de Riez :

- **LF TECHNOLOGIES** : fabrication de machines spéciales, bancs d'essais, équipements de mesure
- **MECASPIN** : fabrication de préfileuses (« pieuvres ») haute performance pour les professionnels du câblage (électriciens, entreprises de construction, etc.)

Actuellement, ces deux entreprises sont hébergées dans un même bâtiment de 500 à 600 m², propriété du Groupe FIDEIP à Saint Hilaire de Riez.

La croissance des deux entreprises fait que les locaux hilairois sont aujourd'hui devenus trop étroits.

Un souhait de transférer l'activité des deux entreprises hilairoises sur le Vendéopôle du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

Le Président du Groupe FIDEIP est donc candidat à l'achat du dernier terrain disponible de 1,3 hectare du Vendéopôle (voir plan ci-joint).



Son intention est d'y construire un bâtiment industriel de 1 500 à 2 000 m², composé de deux ateliers distincts : l'un pour LF TECHNOLOGIES et l'autre pour MECASPIN.

Une vingtaine de personnes devraient être transférées dans le Vendéopôle à fin 2022.

Compte tenu des perspectives actuelles de développement des produits et des activités des deux sociétés, de nouvelles embauches et des agrandissements futurs sont envisagés pour les années à venir sur ce site.

Après une rencontre avec Mme Isabelle DURANTEAU, la Vice-Présidente en charge du Développement Economique, M. CLOCHARD a confirmé sa volonté de s'implanter sur le Vendéopôle, dans un courrier en date du 18 mars 2021.

Pour rappel, le prix de vente du terrain concerné est de 18 € HT le m².

Saisis de la question le 18 mai 2021, les membres du Groupe de Travail « Développement Economique » ont émis un avis favorable à ce sujet.

Le Bureau Communautaire,

Dûment convoqué,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 30 juillet 2020 portant définition des délégations d'une partie des attributions du Conseil communautaire au Bureau et au Président,

Vu la demande du Groupe FIDEIP en date du 18 mars 2021,

Vu l'avis favorable du Groupe de Travail « Développement Economique » en date du 18 mai 2021,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

Article 1 : de donner son accord pour la vente, par Vendée Expansion, de la dernière parcelle disponible sur le Vendéopôle (environ 1,3 hectare), au Groupe FIDEIP de M. Jacques CLOCHARD, ou à toute autre personne morale qui viendrait s'y substituer ;

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Certifié exécutoire par le Président compte tenu

- :
- de la transmission au contrôle de légalité le : 09 JUIN 2021
 - de l'affichage le : 09 JUIN 2021
 - de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : 09 JUIN 2021

Givrand, le 8 juin 2021

Le Président,

François BLANCHET



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.